PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
Grand Clermont et PNR Livradois-Forez

Forum Alimentaire Local
16 mai 2019, La Roche Noire

Compte rendu ATELIER "Agir sur le foncier agricole avec les collectivités"

Rédaction :
M-E Ango (Grand Clermont), Lucie Vaesken (Riom Limagne et Volcans), Magali Blot (Terre de Liens Auvergne)

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Auvergne Rhône-Alpes à travers le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

Atelier animé par Magali Blot, Terres de Liens Auvergne et Lucie Vaesken, Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans

Après un temps de rappel sur la démarche PAT, les éléments de diagnostic foncier sur le territoire, les enjeux identifiés autour du foncier (atelier thématique foncier du 28/11/17) et les objectifs du PAT en la matière, les participants sont invités à partager des pistes de réflexion et de travail autour des trois axes suivants :

- Partager les enjeux de préservation du foncier en faveur de l'installation
- Préserver et mobiliser du foncier pour faciliter les installations
- Faciliter l'adéquation entre l'offre et le demande

Afin de faciliter le rendu des échanges, ceux-ci ont été répartis à la rédaction de ce compte rendu, selon les enjeux retenus lors de la synthèse du travail en plénière sensibiliser, connaitre, partager ; dialoguer, agir ensemble.

Axe 1. Partager les enjeux de préservation du foncier en faveur de l'installation

Sensibiliser, connaitre, partager

- Favoriser de manière générale, le dialogue entre acteurs, la coopération, la sensibilisation
- Sensibiliser les acteurs bancaires sur les réalités du monde agricole et sur les projets innovants
- Certaines compétences sont méconnues des élus, des agriculteurs mais aussi des citoyens. Rencontres de terrain avec les agriculteurs (portes ouvertes dans les fermes).

Dialoguer, agir ensemble

- Mettre en lumière les initiatives existantes
- Diffusion des diagnostics agricoles : état initial et prospectif ; important de bien communiquer sur les stratégies
- Comment agir au plus près du territoire ? La notion de « confiance » est essentielle
- Problèmes de réponse aux appels à projets

Axe2. Préserver et mobiliser du foncier pour faciliter les installations

Sensibiliser, connaitre, partager

- Sensibiliser les propriétaires sur les références de prix du foncier, les informer, engager le dialogue pour lever les freins.

  >Exemple sur la communauté d'Agglomération Riom Limagne Volcans : 3 viticulteurs avec des friches proches à remobiliser. Prise de contact avec la SAFER, la fédération viticole, le CD63. Repérage et négociation avec les propriétaires privés qui connaissent mal le prix du foncier. Des outils agricoles existent et peuvent être mobilisés comme les biens sans maîtres, les associations foncières, les commissions agricoles, la location/vente des terrains
- Il est important de bien cibler les territoires pour que le discours porté auprès des propriétaires soit le même. Travail minutieux et très chronophage. Donc l'enjeu est de pouvoir cibler des territoires délimités, plus restreints.

- Mieux identifier les structures en mesure de réaliser un portage foncier à plus ou moins long terme (ex : allongement de la durée de portage de la SAFER ?)

Dialoguer, Agir ensemble

- « Du foncier pour quoi faire ? » Il faut pouvoir donner du sens et préserver du foncier sur la base de projets
- Réaliser des diagnostics agricoles par communauté de communes (cf. soutien apporté par le Conseil Départemental).
- Les diagnostics agricoles et fonciers permettent de travailler sur l'existant mais représentent également un travail prospectif sur le potentiel agricole. Va plus loin qu'un diagnostic agricole de PLU(I) ; permet par exemple d'identifier les zones de déprise.
  - Exemple sur Chateldon : réalisation d'un diagnostic poussé qui a permis de travailler sur le profil des propriétaires pour adapter la stratégie de dialogue foncier (achat amiable, échanges). Attention : le propriétaire n'est pas forcément le vendeur ! A noter que cette expérience a eu lieu en 2013, en dehors de la dynamique portée par le Conseil Départemental. – stage porté par TDL Auvergne, en direct avec la commune.
- Prendre en compte la dimension agricole dans les PLUi. Des outils comme les ZAP PEAN, ou l'observation foncière de la SAFER peuvent être portés à connaissance. Faire attention au classement des zones dans les PLUi.
- Les ZAP sont des outils qui permettent de protéger le foncier agricole sur la durée

Axe 3. Faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande

Sensibiliser, connaitre, partager

- Mettre en lien des porteurs de projets avec des initiatives publiques
- Le bâti agricole : construction du bâti ou location ?
- Convention de mise à disposition SAFER peut faciliter les choses (phase longue transmission - installation)
- Le fermage s'inscrit dans le cadre du code rural => pour toute amélioration réalisée sur un bâti dont on n'est pas propriétaire, il peut par exemple y avoir une revalorisation en sortie de bail (sur la base d'Etat des lieux entrée sortie, accord préalable du propriétaire sur les travaux, etc.)
- Qui porte le foncier ? Nécessité que les jeunes agriculteurs bénéficient d'une vision à long terme pour permettre des installations sereines.
- Adéquation dans la temporalité : travailler dans des temporalités qui correspondent aussi à celles des collectivités

Synthèse en plénière:

Le travail de cet atelier a porté sur trois axes :
- partager les enjeux de préservation du foncier en faveur de l'installation (formation, interconnaissance, etc) ;
- préserver et mobiliser du foncier pour faciliter les installations (PLUI, mobilisation de foncier,…) ;
- faciliter l'adéquation offre-demande (porteurs de projets/foncier).

Constat qu'il y a sur le territoire des acteurs déjà structurés, mobilisés et mobilisables sur la question foncière : des associations, la SAFER, l'EPF SMAF,… Les échanges ont donc permis de mettre en avant trois enjeux : sensibilisation, partage, dialogue à développer avec différents types d'acteurs:

→ avec les élus : la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans a pu faire un retour sur la mise en place de sa commission agricole qui permis d'instaurer un rapport de confiance entre les agriculteurs et les élus et de passer plus facilement à l'action,
→ avec les citoyens : les échanges ont pointé du doigt l'urgence de réinstaller un rapport de confiance avec le monde agricole,
→ avec les propriétaires : plusieurs problématiques ont été soulevées, comme celles du foncier dormant, du coût du foncier, de la réserve foncière…. Globalement, s'est posé la question de la manière dont on donne du sens au foncier avec un projet agricole.
→ avec les banques : il a été remarqué que les financeurs sont parfois rétifs à prêter de l'argent surtout dans le cas de projet novateurs.

Le débat a ensuite tourné autour de plusieurs points dont :
→ les diagnostics agricoles qui pourraient être démultipliés (dans la lignée des PLUi)
→ les outils de protection et de mobilisation du foncier (SCOT, PLUI, fermage, baux divers,…)

Les participants ont pu constater que de nombreuses actions, initiatives et structures existent et travaillent activement sur le foncier. Comment les mobiliser et les développer sur le territoire du PAT ? Il est essentiel d'envisager la terre comme outil support à la production alimentaire, donc comme bien commun, et non pas comme outil de spéculation.

Liste des participants :

Allier	Alain	DDT SEA Puy de Dôme
Auger	Joris	Porteur de projet
Bionnier	Serge	Membre du bureau Chambre d'Agriculture 63
Blot	Magali	Coordinatrice Terre de Liens Auvergne
Bouchut	Martine	Mairie des Martres de Veyre
Boyer	René	FDEN 63
Buissière	Camille	Fédération viticole du Puy de Dôme
Cabanel	Florence	Bio 63
Collin	Arthur	SAFER 63
Conrad	Amandine	Ilôts paysans
Corroyer	Félix	Stagiaire Vichy Communauté
Daudel	Jean-Christophe	Chef du pôle agriculture-environnement / DRAAF
Desire	Camille	Animatrice « Cézallier, vers un territoire Bio exemplaire » / API
Devenne	Christophe	Ville de Thiers
Dupasquier	Corinne	Terre de Liens
Erraji	Ahmed	Stagiaire IRSTEA
Fargues	Sophie-Caroline	Communauté de Communes Mond'Arverne
Fournioux	Christine	Directrice de la Dynamique communautaire et des Politiques Contractuelles / CAM
Gaultier	Rémi	IRSTEA
Guéringer	Alain	IRSTEA
Hazet	Charles	Directeur Agence d'urbanisme
Henrotte	Jean-Pierre	Bénévole Terre de Liens
Le Bel	Pierre-Mathieu	IRSTEA
Luciani	Vanessa	Grand Clermont
Nguyen Ba	Sabine	INRA / UMR Territoires
Nouzille	Cécile	CREFAD Auvergne
Pereira	Xavier	Porteur de projet
Pham	Catherine	Mairie des Martres de Veyre
Polge	Etienne	IRSTEA
Portas	Nicolas	Conseil Départemental
Quemener	Anne-Karine	Chef de service départemental / SAFER 63
Touminet	Anne-Gaëlle	SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon)
Vaesken	Lucie	Chargée de mission Riom Limagne et Volcans
Vauris	Dominique	Maire Saint Julien de Coppel
Wenger	Lucile	EPF SMAF